



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31012017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE 24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène 21200 BEAUNE	
SIRET	Mél :
4 2 9 3 6 0 1 9 1 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
SOINS DE BEAUTE	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit
			18 960
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			
dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOSECO 3 G rue Jeanne Barret 21000 DIJON	
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 19022018 Lieu: BEAUNE
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANTE PARENT-MORIZOT
	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Décloués 10200 € HT
idem N.1

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

Exercice clos le 31012017

SIREN 4 2 9 3 6 0 1 9 1

Dénomination de l'entreprise SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE

Adresse (voie) 24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène

Code postal 21200 Ville BEAUNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

2017

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			4 à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
SASU ROSALIE MONTZOT PARENT Gérant RUE DE DEVEVEY 21200 BEAUNE	800						

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	38352 MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE
Adresse 24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène 21200 BEAUNE

du 01/01/2017
au 31/01/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	HAAS JADE ESTHETICIENNE	1 RUE DE LA DESERTE 21200
2	HUMBAY MELANIE ESTHETICIENNE	3 RUE AUGUSTE BESSET 71150
3	DESPERRIER STEPHANIE ESTHETICIENNE	16 AV DU 8 SEPTEMBRE 21200
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

NON
soumis

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1 550			1 550				1 550
2								
3	(0)			(0)				(0)
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	1 550			1 550				1 550

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . . 2017 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 550	- de l'exercice . . 2017 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	36 279	- de l'exercice précédent ⑩	115

Nom et qualité du signataire _____ À BEAUNE, le 19/02/2018
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	X
SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE 429360191			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
	Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'Impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

(2017)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE

Charges à payer	Montant
601100 Reprise du Compte : 601100	4 221
602200 Reprise du Compte : 602200	75
602220 Reprise du Compte : 602220	49
603100 Reprise du Compte : 603100	2 229
603710 Reprise du Compte : 603710	379
606100 Reprise du Compte : 606100	1 251
606300 Reprise du Compte : 606300	11
606400 Reprise du Compte : 606400	87
607100 Reprise du Compte : 607100	5 453
613200 Reprise du Compte : 613200	10 200
613500 Reprise du Compte : 613500	428
614000 Reprise du Compte : 614000	158
615200 Reprise du Compte : 615200	221
615600 Reprise du Compte : 615600	720
616000 Reprise du Compte : 616000	1 051
622600 Reprise du Compte : 622600	2 896
622700 Reprise du Compte : 622700	123
623000 Reprise du Compte : 623000	420
624100 Reprise du Compte : 624100	15
626000 Reprise du Compte : 626000	458
627000 Reprise du Compte : 627000	434
627510 Reprise du Compte : 627510	457
628000 Reprise du Compte : 628000	21 161
631200 Reprise du Compte : 631200	241
633300 Reprise du Compte : 633300	197
635110 Reprise du Compte : 635110	583
641100 Reprise du Compte : 641100	25 645
641300 Reprise du Compte : 641300	12 707
641400 Reprise du Compte : 641400	18 516
645100 Reprise du Compte : 645100	6 367
645320 Reprise du Compte : 645320	2 106
645400 Reprise du Compte : 645400	1 525
645800 Reprise du Compte : 645800	213
648000 Reprise du Compte : 648000	156
651600 Reprise du Compte : 651600	286
658000 Reprise du Compte : 658000	23
661100 Reprise du Compte : 661100	808
661600 Reprise du Compte : 661600	
681100 Reprise du Compte : 681100	11 229
119000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE	10 623
207000 FONDS COMMERCIAL	129 241

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31012017

SIREN

4 2 9 3 6 0 1 9 1

Dénomination de l'entreprise

SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE

Adresse (voie)

24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène

Code postal

21200

Ville

BEAUNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	800
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFiP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise: <u>SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01012017</u> et clos le : <u>31012017</u>		Durée en nombre de mois <u>1</u> <u>2</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		11917
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	111		92343
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	113		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	111		104260
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		5453
Variation de stocks (marchandises)	122		(1671)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		4345
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		2229
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		29890
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		310
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		40556
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		63704
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AG-SD et 1329-DEF)	117		/
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		104260
Période de référence	024	01/01/2017	31/12/2017
Date de cessation	186	/	/
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel **	376		1
dont apprentis	657		0
dont handicapés	651		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		1

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE</u>					Néant <input type="checkbox"/> *						
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607						
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616						
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636						
	Sur stocks et en cours	640	640	644	646						
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656						
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666						
TOTAL		680	682	684	686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710	715			2						
Constructions	720	725			3						
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4						
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5						
Matériel de transport	750	755			6						
Autres immobilisations corporelles	760	765			7						
TOTAL		770	775			TOTAL, à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	10 623	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995					
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996					
Déficits reportables		984	10 623	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA							
Déficits de l'exercice		860	18 960	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129					
Total des déficits restant à reporter		870	29 583	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)					800		
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381	/			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380	/			
N° du centre de gestion agréé							388				
Montant de la TVA collectée							374	20852			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	9659			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	/			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	/			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	/			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale *
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	129 241			129 241	
	Autres					
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	38 225			38 225	
	Installations générales, agencements divers	50 145			50 145	
	Matériel de transport					
	Autres immobilisations corporelles	1 415			1 415	
Immobilisations financières		880			880	
TOTAL		219 906			219 906	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	31 511		6 711	38 222
	Installations générales, agencements, aménagements divers	40 749		4 518	45 267
	Matériel de transport				
	Autres immobilisations corporelles	1 415			1 415
TOTAL		73 675		11 229	84 904

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	581	580	581	580	
			Plus-values taxables à 19 % ①	Régularisations	590	583	591	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/11/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	11 917	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	92 343	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					221		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230	4 264		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						332	108 524	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					231	5 453	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(1 671)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	4 345	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	2 229	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	40 090	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			245	583	244	1 541
	Rémunérations du personnel *					256	53 574	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 673	
	Dotations aux amortissements *					254	11 229	
	Dotations aux provisions					250		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		262	310
Total des charges d'exploitation (II)						261	126 772	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(18 248)	
Produits financiers (III)		280	97	Charges financières (V)		294	809	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))			347		300		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (1 + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(18 960)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	18 960	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (14. sexies)	986		ZFU-TE (14. octies et octies A)	987		312	
	Reprise d'entreprises en difficulté (14. septies)	981		JEI (14. sexies A)	989			
	ZRD (14. terdecies)	127		ZRR (14. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	Dont divers	ZFA (14. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350
		Créance due au report en arrière du déficit					346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	18 960
						Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * 10 623 / dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	18 960
						Déficit col. 2		

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène 21200 BEAUNE</u>																
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td><td>1</td> </tr> </table>								4	2	9	3	6	0	1	9	1
4	2	9	3	6	0	1	9	1								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>												
						Exercice N des le <u>31/01/2017</u>										
ACTIF						Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	129 241	012		129 241									
		Autres *	014		016											
	Immobilisations corporelles *		028	89 785	030	84 904	4 881									
	Immobilisations financières * (1)		040	880	042		880									
Total I (5)			044	219 906	048	84 904	135 002									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 357	052		3 357									
		Marchandises *	060	3 812	062		3 812									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	5 319	066		5 319									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070											
		Autres * (3)	072	2 769	074		2 769									
	Valeurs mobilières de placement		080		082											
	Disponibilités		084	5 984	086		5 984									
Charges constatées d'avance *		092		094												
Total II			096	21 241	098		21 241									
Total général (I+II)						110	241 147	112	84 904	156 242						
PASSIF						Exercice N NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	8 000								
	Écarts de réévaluation						124									
	Réserve légale						126	800								
	Réserves réglementées *						130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *						131									
	Report à nouveau						134	(10 623)								
	Résultat de l'exercice						136	(18 960)								
	Provisions réglementées						140									
Total I						142	(20 783)									
Provisions pour risques et charges						154										
DETTES (C)	Emprunts et dettes assimilées						156	21 509								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	8 121								
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	6 772								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	64	172	140 623						
	Produits constatés d'avance						174									
Total III						176	177 026									
Total général (I + II + III)						180	156 242									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	/								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	/								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	954,98		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	/								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Feuille 2033D

- VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE LE MONTANT DES PRELEVEMENTS PERSONNELS; EN EXISTE-T-IL ? (sinon remplissez la zone 399 avec 0).
- DES MOUVEMENTS DE TVA DEDUCTIBLE SONT DETECTES EN COMPTABILITE GENERALE. LA ZONE RELATIVE A LA T.V.A. DEDUCTIBLE (2033-D : 378) DOIT ETRE RENSEIGNEE.
- VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE L'EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (2033-E : 376) ALORS QU'IL EXISTE DES COMPTES 64XX EN COMPTABILITE GENERALE.

Feuille 2033E

- Les comptes 791 ou 796 ou 797 sont mouvementés, vérifiez s'il s'agit de refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges afin d'alimenter le feuillet 2033 E.

RAPPORT FINAL

- 4 ANOMALIES DETECTEES
- PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 18 960,30
- BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 115,16
- COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.

COMPTES NON PARAMETRES, RESULTAT EXERCICE N-1

LE TOTAL DU TABLEAU DU FONDS COMMERCIAL EST DIFFERENT DE LA SOMME PROVENANT DES COMPTES CORRESPONDANTS -- DIFFERENCE = 129 241,14 --

AMORTISSEMENTS -- DIFFERENCE = -11 229,14 --

LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL EN DEBUT D'EXERCICE EST DIFFERENT DE CELUI PROVENANT DU TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ANNEE -- DIFFERENCE = 8 000,00 --

LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL EN FIN D'EXERCICE EST DIFFERENT DE CELUI PROVENANT DU TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ANNEE -- DIFFERENCE = 8 000,00 --

RAPPORT FINAL

4 ANOMALIES DETECTEES

PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 18 960,30

BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 115,16

COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 156 242,41 E.

Le résultat net comptable est une perte de 18 960,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/03/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au ~~dernier~~ prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au ~~dernier~~ prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 05/03/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 129 241

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	129 241		129 241	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	129 241		129 241	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 219 906

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	129 241			129 241
Immobilisations corporelles	89 785			89 785
Immobilisations financières	880			880
TOTAL	219 906			219 906

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 84 904

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	73 675			84 904
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	73 675			84 904

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	129 241	0	129 241	Non amortiss.
Materiel et outillag	38 225	38 222	3	5 ans
Inst.agenc.divers	50 145	45 267	4 878	de 8 à 10 ans
Mobilier	1 415	1 415	0	3 ans
TOTAL	219 026	84 904	134 122	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 3 619

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	850		850
Actif circulant & charges d'avance	2 769	2 769	
TOTAL	3 619	2 769	850

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 954

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	954
Disponibilités	
TOTAL	954

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10	8000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10	8000

4.2 - Etat des dettes = 168 905

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	21 509	11092 21509	10417	
Dettes financières diverses	64	64		
Fournisseurs	6 772	6 772		
Dettes fiscales & sociales	11 641	11 641		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	128 918	128 918		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	168 905	168 905		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 6 217

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 520
Dettes fiscales & sociales	3 697
Autres dettes	
TOTAL	6 217

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 104 260**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	11 917	11,43 %
Prestations de services	92 343	88,57 %
TOTAL	104 260	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 954

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	954
Associés intérêts co(455800)	954
TOTAL	954

8.2 - Charges à payer = 6 217

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 520
Fournis.fact.non par(408100)	2 520
Dettes fiscales et sociales :	3 697
Conges à payer(428200)	1 900
Org.soc. ch/conges a(438200)	760
Etat autres ch. a pa(448600)	1 036
TOTAL	6 217

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>					
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<p>A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.</p> <p>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</p> <p>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</p>										
<p>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.</p> <p>- Filiales non reprises en A:</p> <p> a) Françaises</p> <p> b) Etrangères</p> <p>- Participations non reprises en A:</p> <p> a) Françaises</p> <p> b) Etrangères</p>										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ENTITE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	156 242
Chiffre d'affaires hors taxes	104 260
Résultat net de l'exercice (perte)	-18 960

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ENTITE
Fait à DIJON le 19/02/2018

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

